

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 26

Artikel: Pierre Viret : [suite]
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180430>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

essais, M. du Plessis a trouvé que les algues vertes, placées dans l'aquarium, développent une quantité d'oxygène suffisante pour entretenir la vie des animaux, même des plus délicats.

S. C.

Pierre Viret.

VI.

Lorsque les Bernois eurent changé notre culte, il leur restait à l'asseoir solidement au sein de nos populations. Mais la manière dont ils s'y prirent ne contribua guère à ce résultat. L'Eglise fut dépouillée de ses biens, les pasteurs chétivement entretenus. Des hommes, tels que Viret, recevaient à peine de quoi vivre. Le clergé était sans force et sans soutien. La plupart de ses membres étaient des étrangers et le reste d'anciens prêtres et moines qui, suivant l'expression de Viret, n'étaient pas tous déprétrés et démoinés. Il s'en fallait de beaucoup que la Réforme eût véritablement pénétré dans les cœurs. Les pasteurs sincères et dévoués à la cause de l'Evangile s'émurent de cet état de choses. Viret entr'autres, qui était l'âme de la paroisse de Lausanne, lutta par tous les moyens en son pouvoir contre le relâchement général et les obstacles opposés par Berne à l'organisation de l'Eglise par le clergé. LL. EE., craignant que les pasteurs prissent une trop grande influence parmi le peuple, les entraînaient dans leur œuvre au lieu de les seconder. Le gouvernement n'avait pas l'habitude de diviser le pouvoir; il le voulait tout entier dans ses mains.

Cependant Viret, âme persévérente et ferme, travaillait sans relâche au but qu'il se proposait, celui d'introduire dans l'Eglise vaudoise, à l'exemple de Calvin, la discipline à laquelle étaient soumis les réformés genevois. Viret considérait cette discipline comme étant de droit évangélique et destinée à régénérer sa patrie.

Ce qu'il importait au gouvernement était tout d'abord l'abolition de l'ancien culte; quant à la discipline ecclésiastique, il voulait s'en servir lui-même quand cela lui convenait, mais ne point en laisser l'application aux pasteurs; de là de continuels tiraillements entre Viret et le pouvoir. La lutte devint si vive, Viret se montra si persistant dans ses projets qu'il fut destitué et forcé de se retirer à Genève où plusieurs de ses collègues et plus de 600 personnes le suivirent dans un très court espace de temps. Viret avait consacré fidèlement 22 années au service de l'Eglise de Lausanne et du Pays de Vaud.

La classe, qui avait été chargée de remplacer Viret et ses collègues, s'y étant refusée comme à une injustice, ses membres furent d'abord mis en prison pendant deux jours, et ceux qui ne voulurent pas se soumettre furent exilés.

L'Académie de Lausanne reçut ainsi, peu de temps après sa naissance, un terrible échec. C'était sur la proposition de Viret que cette institution avait été fondée en 1537 par les Bernois, et ce fut lui qui l'organisa. Il y enseigna jusqu'en 1558.

Théodore de Bèze et Gessner y professèrent aussi quelque temps.

L'Académie d'alors n'était guère qu'un séminaire. C'est dans le chœur de la cathédrale que Viret donnait l'enseignement théologique.

En 1540 on institua un grand collège à la direction duquel Viret eut aussi une grande part.

Viret fut reçut à Genève avec grande joie; la bourgeoisie lui fut conférée comme à Calvin et il obtint en outre une pension de la république.

Viret passa deux années à Genève. Mais sa santé, qui s'affaiblissait de plus en plus, réclamait un climat plus doux. Cependant il tournait sans cesse ses regards vers son pays qu'il cherissait et pensait que l'air natal lui ferait du bien. Il chargea Farel de sonder ses amis de Berne sur son retour, mais on ne lui laissa aucun espoir. Alors, partant pour le midi de la France, il se rendit à Nîmes où il fut reçu à bras ouverts et où ses prédications eurent un grand succès. Depuis longtemps, du reste, plusieurs églises du midi de la France demandaient à Genève de leur envoyer des prédicateurs. De Nîmes, Viret se rendit à Montpellier où il fut également très bien reçu. Après quelque temps, il fut rappelé à Genève par Calvin, son temps de congé étant achevé.

En retournant chez lui, Viret donna un bien bel exemple de charité chrétienne. Le Dauphiné était alors ravagé par le baron huguenot des Adrets. Le réformateur, arrivant à Valence, apprend qu'un jésuite, Edmond Auger, est condamné à mort et va être conduit au supplice. Aussitôt il conçoit le projet de le sauver. Les supplications n'ayant aucun succès auprès du cruel baron, Viret détache lui-même la corde, saisit le condamné dans ses bras et déclare que si Auger est pendu il partagera son sort. Le peuple rassemblé sur les lieux s'émut, prit parti pour Viret qui fut emmené en triomphe avec le jésuite. Auger, une fois en liberté, s'engagea à embrasser le protestantisme; mais il oublia bientôt cette promesse.

Au bout d'un an, Viret, vu l'état de sa santé, quitta de nouveau Genève. L'Eglise de Lyon arrêta le réformateur au passage et le supplia de lui prêter son concours. De Lyon, d'où les intrigues des jésuites le chassèrent, Viret se rendit à Orange, ville gouvernée par un prince évangélique, Guillaume de Nassau. Après deux ans de séjour dans cette localité, il fut appelé en Béarn par la mère d'Henri IV, Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et fut installé comme professeur de théologie à l'académie d'Orthez.

En 1569, des troupes catholiques envoyées par Charles IX se jetèrent sur le Béarn, et le repos du réformateur en fut violemment troublé. Ses infirmités s'aggravèrent et le forcèrent à abandonner une carrière remplie de fatigues et entièrement consacrée à la cause de l'Evangile.

Au printemps de 1571, le dernier du glorieux triumvirat de la Réforme, Pierre Viret, s'éteignit à Orthez, à l'âge de 60 ans. Sa dépouille fut déposée dans le caveau des princes de Béarn. — Ce caveau

fut fouillé et entièrement détruit pendant les troubles de la révolution.

Six ans plus tôt était mort Calvin, épuisé de travail, et environ une année après Calvin, Farel aussi avait été couché dans la tombe.

En janvier 1862, la municipalité d'Orbe fit les premières démarches pour éléver à la mémoire du réformateur Pierre Viret un monument dans sa ville natale.

L'idée de ce monument avait été émise dans la *Semaine* par un pasteur très versé dans l'histoire religieuse nationale.

La municipalité d'Orbe, prenant en main cette affaire, nomma une grande commission consultative qui, à son tour, confia à une sous-commission le soin de faire les premières démarches. Des réunions de cette sous-commission sortit une adresse d'abord insérée dans tous les journaux du canton et ayant pour but de faire connaître au près et au loin l'intention de la municipalité et de provoquer des souscriptions. — Une collecte à domicile eut également lieu à Orbe ; — quelques séances publiques sur P. Viret furent données à Orbe et ailleurs ; — la presse s'occupa de ce projet. Les souscriptions et collectes donnèrent dès cette année-là une somme approximative de 4 à 5000 fr., placés en compte-courant à la Caisse d'épargnes.

A la fin de l'année suivante (1863) parut le volume de M. Cart, membre du comité, sur *Pierre Viret*. Le vœu avait été émis dans la commission qu'il fut publié une notice sur le réformateur vaudois.

Dès lors, malheureusement, le zèle qui avait été déployé a paru se ralentir. La somme recueillie étant jugée insuffisante pour l'affecter à un monument, fut laissée dans la caisse où elle avait été déposée.

Diverses circonstances s'opposèrent également aux réunions des membres de la sous-commission. On ne savait trop à quel projet de monument s'arrêter : bientôt, plusieurs des membres disparaissent ; les uns quittèrent Orbe, d'autres moururent, et, sauf erreur, à partir de la première année (1862), les réunions de la commission cessèrent complètement. Ce ne fut plus qu'à de rares intervalles qu'il fut question du monument, mais chacun semblait penser qu'il fallait attendre et qu'un premier appel ne pouvait pas être suivi d'un second trop rapproché. Le moment ne paraissait pas non plus très propice et les préoccupations diverses de ces dernières années ont sans doute relégué tout à fait à l'arrière-plan l'idée du monument Viret. Il serait cependant intéressant de savoir, d'une manière définitive, ce qu'est devenu ce projet, auquel les amis de notre histoire ne sont point indifférents. L. M.

Voici le début d'un joli petit discours prononcé le 1^{er} avril par un curé de campagne :

« Mes très chers frères, dimanche prochain,

4 avril, fête de la Quasimodo, nous ferons pendant la messe une petite procession solennelle pour le bannissement des insectes que le printemps va faire éclore dans nos seins. A ce sujet, mes frères, une observation : — La tête de la procession marche généralement beaucoup trop vite ; la dernière fois, je n'étais pas encore sorti du chœur avec mon Saint-Sacrement que la croix et la bannière étaient déjà à tous les diables. — Le soir, il y aura prière avec ma sainte bénédiction ; et pour que personne n'y manque, je ne la donnerai que quand toutes les bêtes seront rentrées, etc. »

L'honneur, le vent et l'eau.

Sans se chercher, se rencontrèrent
Un jour l'honneur, le vent et l'eau :
Entr'eux bientôt ils devisèrent,
C'était, je crois, sous un ormeau.
Au vent, l'honneur et l'eau de dire :
« Il faut, avant de nous quitter
Convenir où, dans notre empire
Chacun pourra se retrouver. »

Que si la fortune inconstante
De moi, par trop vous éloignait,
Quelque déesse bienfaisante
Mon royaume vous montrerait :
J'habite bois, monts, paturages,
Les champs j'aime aussi visiter
C'est, dit le vent, dans ces parages
Qu'on peut toujours me rencontrer.

Ensuite à l'eau le vent s'adresse
« Ah ! si jamais nous vous perdions !
» Dites-nous donc, liquide Altesse
» L'endroit où nous vous trouverions ? »
— Dans les prairies, je serpente
Je passe aussi près des coteaux,
Souvent, par une douce pente
L'on me voit descendre au hameau.

Mais, dès qu'un obstacle se dresse
Sur l'un des points de mon parcours
Fut-ce une digue, je renverse
Et j'entraîne tout dans mon cours.
Avec fracas parfois je m'ouvre
Passage à travers le rocher.
C'est encore là que l'on me trouve
Quand avec moi l'on veut marcher.
Enfin, le vent et l'eau de dire
A l'honneur qu'ils prisaient beaucoup
« Et vous, que partout on admire,
» Si nous vous perdions tout-à-coup ? »
— L'honneur, aussitôt de répondre
« Dans un cœur droit j'aime habiter.
» Quand il me perd, hélas ! il sombre
» Et ne peut plus me retrouver. »

LIBRAIRIE L^s MEYER
rue Haldimand, 1, Lausanne.

La Bible et le libéralisme, lettres à un pasteur vaudois, 4 vol. in-8° de 107 pages; 4 fr. 25.
L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE